

SITES UTILES

www.campusfrance.org
www.letudiant.fr
www.parcoursup.fr

> écoles d'ingénieurs:
www.etudiant.gouv.fr
www.cdefi.fr

> écoles de management:
www.cefdg.fr/

Contactez le « [Service Information études supérieures](#) » du MESR pour vous assurer de la reconnaissance du diplôme envisagé!



© fotolia.fr_8234341

MOTEUR DE RECHERCHE

www.onisep.fr

étudier en... FRANCE



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

ÉCOLES SPÉCIALISÉES

LYCÉE

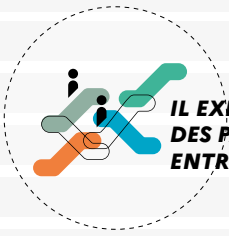
GRANDES ÉCOLES

Ces écoles forment à différents domaines : communication, art, industrie, tourisme, commerce, transport, social, paramédical...

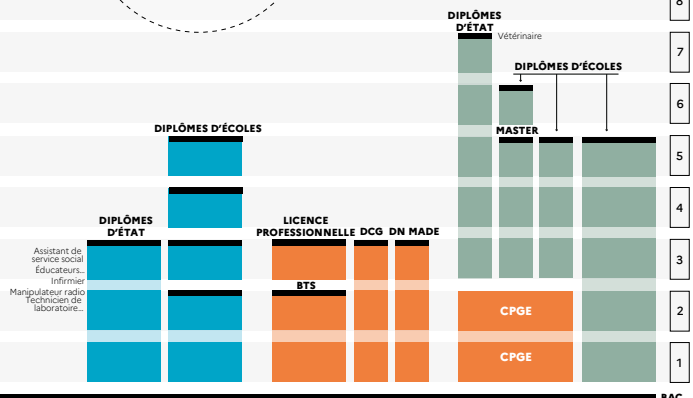
Le lycée dispense des formations de niveau bac + 2 ou bac + 3.

Les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les ENS, les IEP et les écoles d'art publiques délivrent des diplômes de niveau bac + 5.

Nombre d'années d'études



IL EXISTE DES PASSERELLES ENTRE CES FILIÈRES



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
 Service Information études supérieures
 18-20, montée de la Pétrusse • L-2327 Luxembourg • Tél.: 247-88650
 e-mail: etudes@mesr.etat.lu • www.cedies.lu

Edition 2021/2022

DIPLÔMES

Université

- > **DEUST = bac + 2**
Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques (université)
- > **BUT = bac + 3**
Bachelor Universitaire de Technologie (remplace le DUT)
- > **Licence professionnelle = bac + 3**
3e année de licence après un Bac + 2 (université)
- > **Licence = bac + 3**
spécialisation progressive tout au long de la formation
- > **Master = bac + 5**
2 ans après la licence ; spécialisation dans un domaine
- > **Doctorat = bac + 8**
travail de recherche dans un domaine

Ecoles spécialisées/Grandes écoles

- > voir schéma ci-contre

CERTIFICATS D'ÉCOLE

Les certificats d'école et les formations inscrites au RNCP (Répertoire National de Certification Professionnelle) ne sont pas reconnus et ne donnent pas droit aux aides financières de l'Etat.

Vérifiez la nature du diplôme sur www.onisep.fr et auprès du Service Information études supérieures du MESR etudes@mesr.etat.lu !

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Universités

Les universités proposent **deux types d'enseignement** :

- > **la voie classique**
s'adresse surtout à ceux qui veulent un enseignement général ou qui veulent se consacrer à la recherche: **licence, master, doctorat.**
- > **la voie professionnelle**
les universités comptent de plus en plus de cursus professionnalisés différents: **BUT, licence pro, master pro.**

Les programmes mélangent théorie, pratique et stages.

Grandes écoles

Très sélectives et recherchées sur le marché international du travail, ces formations intègrent très souvent stages et échanges internationaux. De nombreuses formations sont désormais enseignées en anglais, notamment dans leurs domaines de spécialité.

Les grandes écoles regroupent :

- | | | |
|----------------------------|---|---------------------------|
| > les écoles d'ingénieurs | > les écoles normales supérieures (ENS) | > les écoles vétérinaires |
| > les écoles de management | > les Instituts d'études politiques (IEP) | > les écoles spécialisées |

Classes préparatoires

Économiques, scientifiques ou littéraires, elles préparent en 2 ans aux concours des grandes écoles.

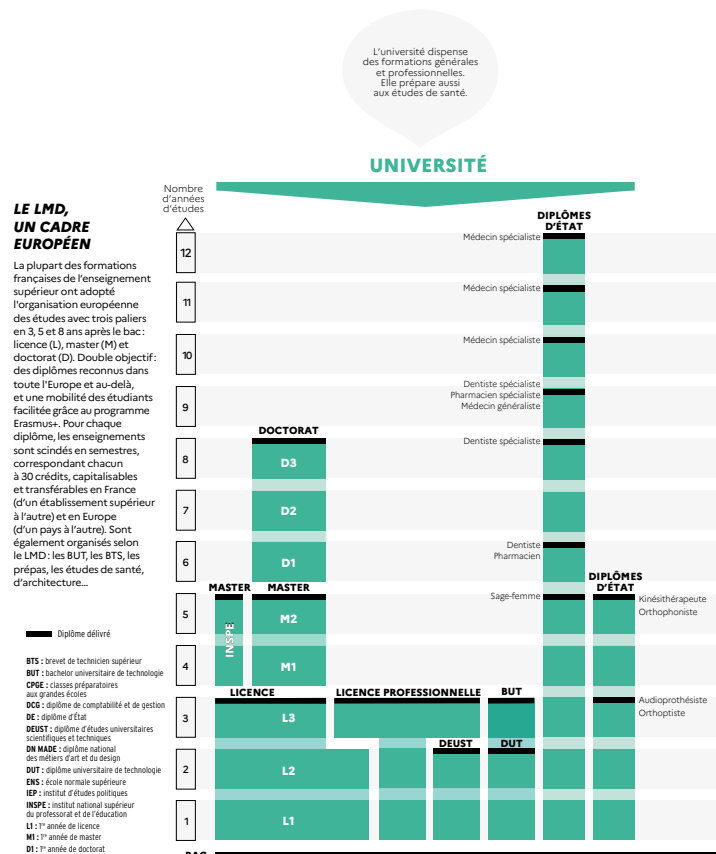
BTS

Ils préparent en 2 ans une insertion professionnelle rapide: nombreux stages et nombreuses spécialités.



Schéma de l'enseignement supérieur

Source: www.onisep.fr



INSCRIPTIONS



www.parcoursup.fr

Parcoursup est la plateforme d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur.

Cette plateforme vous permet de

- > vous informer sur les formations,
- > déposer vos vœux de poursuite d'études
- > répondre aux propositions d'admission des établissements d'enseignement supérieur qui vous sont faites.

Vous pouvez formuler vos vœux sur Parcoursup de janvier à mars .

Nouveau en 2021

- > Le DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) est remplacé par le BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) = bac + 3 ans
- > L'inscription aux écoles nationales vétérinaires passe par Parcoursup. (<https://concours-veto-postbac.fr>)

Une démarche unique en 3 étapes

A partir de décembre : découvrez les formations

1. De janvier à mars :
inscrivez-vous et formulez vos vœux
2. Jusque début avril :
complétez votre dossier
3. De mai à juillet :
finalisez votre admission

De juin à septembre : participez à la phase d'admission complémentaire (si vous n'avez pas obtenu de place durant la 1^e phase).

ADMISSION SUR CONCOURS

La plupart des grandes écoles recrutent sur concours après 2 années de classe préparatoire ou directement après le bac. Les banques d'épreuves communes sont de plus en plus nombreuses. Ainsi, en passant un seul concours, vous pouvez vous présenter à plusieurs écoles.

Ecoles d'ingénieurs

- > une centaine d'écoles recrutent directement après le Bac ; certaines sur dossier, d'autres sur concours
- > inscription au concours **de septembre à décembre** de l'année académique qui précède la rentrée, donc avant le Bac !

www.concoursavenir.fr

www.concours-alpha.fr

www.puissance-alpha.fr

www.geipi-polytech.org

www.ingenieur-eni.fr

Ecoles de management

- > une quarantaine d'écoles recrutent après le bac, sur concours ou sur dossier
- > inscription aux concours **dès janvier**

www.concours-acces.com

www.concours-sesame.net

Ecoles spécialisées

> secteur social:

Inscription sur Parcoursup www.parcoursup.fr

> secteur paramédical:

Inscription sur Parcoursup www.parcoursup.fr

> secteur artistique:

concours ou dossier; vérifier sur le site de chaque école



LOGEMENT

Logements gérés par l'Etat luxembourgeois

Faites votre demande à partir du **1^{er} mai** logement@mesr.etat.lu

Résidences universitaires gérées par les CROUS

1. Créez votre DSE (dossier social étudiant) **du 20 janvier au 15 mai** sur messervices.etudiant.gouv.fr

2. Déposez vos vœux **en mai - juin** sur trouverunlogement.lescrous.fr

Résidences privées

Consultez la liste des hébergements sur www.campusfrance.org

Locations privées

Faites votre recherche sur Lokaviz.fr

Recherchez votre logement dès juillet sur <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

Garantie locative

Bénéficiez gratuitement d'un garant fiable et sérieux avec Visale
Inscrivez-vous sur www.visale.fr

Aide au logement –APL-

Comme les étudiants français, les étudiants étrangers peuvent aussi bénéficier de l'aide au logement étudiant, créée pour palier à la relative cherté des logements en France.

Cette aide est calculée en fonction du montant du loyer et des ressources de l'étudiant.

Faites votre demande sur www.caf.fr

FRAIS D'INSCRIPTION

Enseignement supérieur public

Licence	170 €
Master	243 €
Doctorat	380 €
Formation d'ingénieur dans un établissement sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur	601 €
CVEC Contribution Vie Etudiante et de Campus	90 €

Procédure CVEC

Avant de vous inscrire dans votre établissement d'enseignement supérieur, vous devez obligatoirement obtenir votre preuve de paiement de la CVEC de 90€.

1. créez un compte personnel sur www.messervices.etudiant.gouv.fr

2. connectez-vous sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

Ecoles privées

Ecoles de commerce	entre 3 000 et 10 000 € par an
Ecoles spécialisées	frais variables

AIDE FINANCIÈRE

Aide financière de l'Etat luxembourgeois

- > Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche octroie des bourses d'études et un prêt-étudiant à toute personne inscrite dans l'enseignement supérieur et remplissant certaines conditions.
- > L'aide financière est accordée uniquement pour des formations menant à un diplôme reconnu!
- > Consultez la rubrique « Formations éligibles » sur <https://cedies.public.lu/fr/obtenir-aide-financiere/bourse-prest/guide-etudes.html>
- > Contactez le Service Information études supérieures en cas de doute etudes@mesr.etat.lu.

Délais de demande:

- > du 1^{er} août au 30 novembre (semestre d'hiver)
- > du 1^{er} janvier au 30 avril (semestre d'été)

Tout savoir sur la procédure de la demande et les conditions d'octroi (avec possibilité de faire une simulation):

www.cedies.lu

Faites votre demande en ligne sur www.guichet.lu!

MyGuichet.lu



VIE ÉTUDIANTE

L'ACEL (Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois) vous informe sur tous les aspects de la vie étudiante: logement, sécurité sociale, jobs et stages étudiants, etc.

www.ancel.lu